

LA PRESSE EN REVUE...



VENDREDI 11 AVRIL 2014

SOMMAIRE

- 1) « Il n'a pas réussi »
- 2) Relaxe pour...
- 3) Les faux-semblants de Valls
- 4) Il inquiète les contribuables
- 5) L'autorité en plus
- 6) Salut le PS
- 7) Il le liquide
- 8) Il est parti
- 9) Mis en examen enfin !



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Direction du PS : Cambadélis reconnaît que Désir "n'a pas réussi"



Jean-Christophe Cambadélis, pressenti pour diriger le Parti socialiste. © Bisson / Sipa Press

Le probable futur premier secrétaire du PS, qui souhaite être élu par un vote des militants, a jugé "excessif" le débat sur les compétences de Harlem Désir.

Le Point.fr (source AFP)

Jean-Christophe Cambadélis a reconnu jeudi sur RTL que Harlem Désir "n'a pas réussi" à la tête du Parti socialiste, mais a jugé "excessif" le débat autour de la nomination au gouvernement de Harlem Désir, "spécialiste" de l'Europe. Pressenti pour diriger le Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis a dit souhaiter un vote des militants sur le nouveau premier secrétaire. "Si on attend le congrès statutaire, ils (les militants socialistes, NDLR) ne seront pas consultés, et moi, je souhaite qu'ils soient consultés à la fois sur celui ou celle qui sera premier secrétaire et puis sur les grandes questions d'organisation et de rénovation du Parti socialiste", a déclaré Jean-Christophe Cambadélis.

"Harlem Désir, au lendemain de notre immense défaite, historique, m'a convoqué. Il a estimé qu'il avait une part de responsabilité dans cette situation, il m'a dit qu'il fallait que je me prépare, que j'y réfléchisse. Ce n'était pas obligatoire que ce soit moi le premier secrétaire, mais il pensait que j'étais capable de l'assumer. Il a demandé à Guillaume Bachelay, parce que nos statuts disent que c'est le numéro deux qui doit administrer le parti quand le premier secrétaire s'en va, s'il voulait prendre le poste. Ce dernier a dit qu'il ne le souhaitait pas", a expliqué le député de Paris, candidat malheureux au poste face à Harlem Désir en 2012.

"Il sera un très bon ministre des Affaires européennes"

Interrogé sur la polémique soulevée par la nomination de Harlem Désir comme secrétaire d'État aux Affaires européennes, Jean-Christophe Cambadélis a répondu : "Je trouve ça excessif. Harlem Désir, tout le monde connaît sa passion pour l'Europe et franchement il sera un très bon ministre des Affaires européennes." "Il a été parlementaire européen, vice-président du Parlement européen, membre du Parti socialiste européen, il a défendu un certain nombre de textes au Parlement européen, il connaît tout ça sur le bout des doigts", a-t-il assuré. "Ce n'est pas

une promotion au gouvernement, c'est la constitution d'une équipe avec quelqu'un qui a une spécialité", a insisté Jean-Christophe Cambadélis.

Le probable futur premier secrétaire du PS va rencontrer les premiers secrétaires fédéraux d'Ile-de-France ainsi que "l'ensemble de la liste" candidate aux européennes dans cette région pour désigner le remplaçant de Harlem Désir en tête de la liste. "On va régler ça dans la journée", a-t-il dit.

lepoint.fr

II) Jean-Luc Mélenchon relaxé après avoir traité Marine Le Pen de «fasciste»

Dominique ALBERTINI



Jean-Luc Mélenchon, avec son avocat, Raquel Garrido, au tribunal de Paris, le 6 mars. (Photo Martin Bureau.AFP)

La présidente du Front national s'estimait injuriée, tandis que le coprésident du Parti de gauche jugeait que le terme relevait du simple qualificatif politique.

Le coprésident du Parti de gauche, Jean-Luc Mélenchon, poursuivi par Marine Le Pen pour injure, pour avoir employé le terme «fasciste» à son égard, a été relaxé jeudi par le tribunal correctionnel de Paris.

C'est le second procès remporté en sept jours par Jean-Luc Mélenchon contre la présidente du Front national. La semaine passée, le tribunal de Béthune avait condamné cette dernière à 10 000 euros d'amende pour avoir diffusé, en 2012, un

faux tract attribué à son adversaire. Sur son compte Twitter, le leader du Parti de gauche s'est réjoui de ce nouveau succès judiciaire.



Jean-Luc Mélenchon ✓

Deux procès gagnés en une semaine : Le Pen n'a pas le droit de faire des faux tracts et on peut la qualifier de fasciste. Jubilons !

2:02 PM - 10 Avr 2014

Les faits remontaient à mars 2011. Invité par un journaliste à commenter le sondage plaçant Marine Le Pen en tête de l'élection présidentielle, le leader du Parti de gauche avait jugé cette hypothèse «stupide» : «Tout ça est une guignolisation de la vie politique. Pourquoi voudriez-vous que le peuple français soit le seul peuple qui ait envie d'avoir un fasciste à sa tête ?» Pour la présidente du Front national, le terme relève bien de l'injure – définie en droit comme une «expression outrageante, [un] terme de mépris ou [une] invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait». Pour Mélenchon, il s'agit d'une catégorie politique, qu'il est libre d'appliquer au Front national.

«Dans ma famille politique, ce mot est utilisé depuis très longtemps en équivalent du terme "extrême droite", avait expliqué le coprésident du Parti de gauche lors d'une audience, le 6 mars. Naturellement, ce n'est pas un compliment à l'égard du Front national ; mais ce n'est pas une injure. Marine Le Pen elle-même a parlé d'un "fascisme doré" à propos des marchés, d'un "fascisme vert" propos de l'Islam.»

«Le fascisme a inspiré le nazisme, avait rétorqué l'avocat du Front national, Wallerand de Saint-Just. En disant que madame Le Pen est fasciste, vous dites donc qu'elle est en faveur de la Shoah et des camps de concentration. Il est évident que Jean-Luc Mélenchon avait la volonté d'invectiver, de rabaisser, de faire mépriser madame Le Pen, car il n'y a pas dans le débat public d'injure plus profonde.» L'avocat avait réclamé un euro de dommages et intérêts.

Menaces d'attaques en justice

Depuis son arrivée à la tête du Front national, Marine Le Pen s'est montrée très sourcilleuse quant aux qualificatifs accolés à son parti. A

l'automne 2013, elle avait menacé d'attaquer les médias qui associeraient son parti à l'étiquette «extrême droite» – menaces qui sont restées sans suite «par manque de temps», a reconnu Wallerand de Saint-Just.

Le 22 mai, la 17e chambre se prononcera sur une affaire similaire, opposant le Front national à l'animateur Laurent Ruquier. En 2011 et 2012, dans son émission On n'est pas couché, celui-ci avait présenté deux images jugées injurieuses par le parti – l'une représentant l'arbre généalogique de Marine Le Pen sous forme de croix gammée, l'autre la caricaturant en étron sous le titre : «La candidate qui vous ressemble.»

liberation.fr-Dominique Albertini

Harlem Désir, le (très) mauvais élève du Parlement européen



Par Le Nouvel Observateur

Le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires européennes est avant-dernier dans le classement des eurodéputés français les moins présents à Bruxelles.



Harlem Désir au Parlement européen, le 13 septembre 2004. (GERARD CERLES/

"Exfiltration". C'est le mot qui revient en boucle pour commenter le passage de Harlem Désir du poste de premier secrétaire du Parti socialiste (PS) à celui de secrétaire d'Etat aux Affaires européennes. Une nomination annoncée mercredi 9 avril. S'il apparaît que l'ancien président de SOS Racisme a construit sa carrière autour de son mandat de député européen (fonction qu'il occupe depuis 1999), son absentéisme chronique à Bruxelles n'a pas manqué d'être souligné à l'occasion de sa nomination aux Affaires européennes.

Selon le site VoteWatch.eu, Harlem Désir ne participerait qu'à 50,15% des votes aux séances plénières sur la dernière législature. Il est ainsi 752e

dans le classement des parlementaires européens, sur un total de 766, et nettement en dessous des 83% de présence moyenne pour les eurodéputés français. Si on s'en tient juste aux 74 parlementaires hexagonaux, il arrive bon avant-dernier. Seul Philippe de Villiers, affaibli par un cancer de l'œil depuis 2009, prend moins part que lui aux séances plénières.

Un secrétariat d'Etat instable

Désigné secrétaire d'Etat aux Affaires européennes mercredi, son nouveau portefeuille semble, sur le papier, être en phase avec son CV politique. L'ancien président de SOS Racisme écume depuis 15 ans les couloirs du Parlement européen : il est député à Bruxelles depuis 1999, siège actuellement à la Commission du commerce international, et a fait partie de la Commission de l'emploi et des affaires sociales lors de la précédente législature, entre 2004 et 2009. Au cours de cette période, il était également vice-président du groupe socialiste au Parlement européen.

Si Harlem Désir va donc continuer à travailler sur le sujet européen, une question demeure : combien de temps ? Comme l'indique le site Slate.fr, on ne reste pas longtemps assis sur le siège de secrétaire aux Affaires européennes : 20 mois en moyenne, ce qui en fait le "portefeuille le plus instable de la Ve République".

Clément Quintard - Le Nouvel Observateur

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Pacte de responsabilité : les trois faux-semblants de Manuel Valls

Luc PEILLON



Le Premier ministre Manuel Valls après sa déclaration de politique générale à l'assemblée le 8 avril. (Photo Patrick Kovarik.AFP)

Zéro cotisation patronale au niveau du Smic, 500 euros de salaire annuel en plus et 11 milliards d'économies discrètes : zoom à plusieurs milliards d'euros sur les subtilités du discours de Manuel Valls.

Petit discours, grosse facture. A l'issue de sa prestation, mardi, devant l'Assemblée nationale, le nouveau Premier ministre Manuel Valls a laissé une sacrée ardoise aux finances publiques: près de 25 milliards d'euros de nouvelles baisses de cotisations sociales et d'impôts, soit plus de deux points de PIB, qui viennent s'ajouter aux 20 milliards du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi), en vigueur depuis l'an dernier. Au total, depuis 2013, 45 milliards de baisse de prélèvements obligatoires auront été décidés, dont 40 milliards en faveur des entreprises.

Un manque à gagner pour les comptes publics, que l'exécutif a promis de compenser par de énièmes économies. Il y a ainsi fort à parier que l'enveloppe de 50 milliards d'économies sur les dépenses publiques prévues d'ici 2017, essentiellement pour réduire le déficit public, devrait fortement gonfler. Sauf à laisser filer notre déficit, et à nous fâcher durablement avec Bruxelles. Mais au-delà de cette incertitude, trois autres points importants du discours semblent flous. Décryptage.

Zéro charges au niveau du Smic ?

Sur les 20 milliards d'euros de nouveaux allègements sociaux et fiscaux annoncés mardi en faveur des entreprises, dix seront consacrés à la baisse des cotisations employeurs. Et, au sein de cette dernière enveloppe, 4,5 milliards serviront, dès le 1er janvier 2015, à augmenter le dispositif actuel d'exonérations dégressives de cotisations entre 1 et 1,6 Smic. A tel point que le Premier ministre a affirmé qu'«au niveau du Smic, les cotisations patronales à l'Urssaf seront entièrement supprimées». Bref, «Zéro charge pour l'employeur d'un salarié payé au Smic».

Cela veut-il dire que les employeurs ne paieront plus aucunes cotisations pour un salarié payé au Smic ? Pas vraiment. Ce qui devrait disparaître totalement, ce sont les cotisations qui relèvent du seul régime général de sécurité sociale au sens strict, et qui s'élèvent à 30 points sur un total de 46% de cotisations employeurs sur le salaire brut. Or, au niveau du Smic, il ne reste déjà plus qu'entre 2,4 points (pour les entreprises de moins de 20 salariés) et 4,5 points (pour les plus de 20 salariés) de pure «Sécu» (chiffres 2011). Mais les autres cotisations (entre 11,6 et 16 points suivant la taille de l'entreprise), qui concernent notamment l'assurance chômage ou encore les retraites complémentaires, continueront à être dues par l'employeur. Et même si quelques cotisations diverses supplémentaires devraient, selon Le Monde, passer elles aussi à la trappe, il restera encore, au niveau du Smic, plus d'une dizaine de points de cotisations à la charge de l'entreprise.

Un gain de 500 euros par an pour un smicard ?

Une des deux mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français consiste à abaisser les cotisations payées cette fois-ci par les salariés, dont les rémunérations sont comprises entre 1 et 1,3 Smic. Le tout pour une enveloppe globale de près de 2 milliards d'euros. «Les salariés modestes bénéficieront, dès 2015, d'une augmentation de salaire net de 500 euros par an au niveau du Smic, par une baisse de leurs cotisations salariales», a ainsi déclaré Valls. Concrètement, le salarié verra ainsi son salaire brut inchangé mais son salaire net augmenter, puisque les prélèvements seront amoindris. Sauf que les salariés pourraient avoir une mauvaise

surprise par la suite. La tentation pourrait être forte, en effet, pour nombre d'employeurs, de moins augmenter le salarié les années suivantes, considérant que celui-ci a déjà bénéficié d'une hausse de revenu.

Assez discret sur le détail des 50 milliards d'euros d'économies à réaliser d'ici 2017, comme annoncé par le Président de la République le 14 janvier, le nouveau Premier ministre a néanmoins précisé trois grands postes: «L'Etat et ses agences en prendront la plus grande part, 19 milliards d'euros. 10 milliards proviendront de l'assurance maladie et 10 milliards supplémentaires des collectivités locales». Manque 11 milliards... «Le reste viendra d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations», a timidement ajouté Valls.

Le seul mot qu'il faut finalement retenir de cette phrase alambiquée, c'est le dernier : prestations. Autrement dit, le gouvernement, sans le dire clairement, s'apprête bien à couper 11 milliards d'euros par an de prestations diverses, autres que celles liées à l'assurance maladie. Valls l'a d'ailleurs concédé mercredi sur RMC, expliquant qu'il s'agissait bien d'agir «sur les autres dépenses de Sécurité sociale». Voire plus largement sur les autres prestations tout court, comme le logement. «On peut trouver des pistes sur la gestion des caisses de Sécurité sociale, sur un certain nombre de mesures mais je ne veux pas rentrer dans ce détail». Et pour cause : couper dans ces dépenses, revient, de fait, à sabrer dans les revenus «différés» des Français. Par vraiment une bonne nouvelle sur laquelle on a envie de s'étendre.

liberation.fr-Luc Peillon

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Christian Eckert au Budget : catastrophe fiscale en vue pour le contribuable ?



Christian Eckert a été nommé mercredi 9 mars secrétaire d'Etat au Budget.

Flickr

Par Robin Massonnaud pour VotreArgent.fr

Avec l'annonce ce mercredi des 14 secrétaires d'Etat, le Gouvernement Valls est désormais au complet. Et si l'on jette un oeil sur celui qui prend les rênes du Budget, l'inquiétude gagne l'épargnant qui connaît un tant soit peu Christian Eckert, auparavant rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale et partisan forcené de la surimposition.

La nomination de Christian Eckert comme secrétaire d'Etat au budget est une vraie provocation quand on connaît le zèle législatif du personnage. On voit mal comment la pause fiscale annoncée par le nouveau gouvernement pourrait prendre forme avec ce partisan forcené de la surimposition. En tant que rapporteur général du budget à l'Assemblée Nationale son inventivité pour augmenter les impôts des particuliers a été inégalable. Ses dernières propositions d'amendement aux différents projets de loi de finances ont de quoi faire dresser les cheveux sur la tête de l'épargnant.

La fiscalité de l'assurance vie trop "favorable"

Commençons par l'assurance-vie. Notre

sympathique député considère la fiscalité de l'assurance-vie comme trop favorable. En vrac, il voudrait raboter l'abattement de 4 600 euros et de 9 200 euros sur les gains engrangés après huit ans de détention, abaisser l'abattement pour la taxation de 20 % au titre des successions de 152 500 euros à 100 000 euros, supprimer tout abattement pour les redevables de l'ISF et augmenter le taux d'imposition pour la transmission des gros contrats (cette dernière idée ayant été retenue).

Mais il n'y a pas que l'assurance-vie que Christian Eckert n'aime pas. Le PEA n'a pas non plus sa faveur. En décembre dernier, il suggérait de remettre en cause l'exonération des plus-values constatées sur cette enveloppe fiscale en prévoyant un mécanisme de plafonnement. Autrement dit, plus le détenteur aurait bien géré son PEA, plus il supporterait d'impôts. Un projet vraiment parfait pour encourager l'investissement dans les entreprises !

Sa qualité : la constance dans ses idées

Autre dada d'Eckert : la CSG. Son idée est simple. Aujourd'hui une partie de la CSG sur les salaires

et les revenus du patrimoine est déductible des revenus. Afin de faciliter une double imposition déguisée, notre brave député plaide régulièrement pour sa suppression. Des millions de contribuables verraient ainsi la facture fiscale augmenter sensiblement. Enfin monsieur Eckert n'aime pas l'art. Il milite depuis de nombreuses années pour la taxation à l'ISF des oeuvres d'art. La mise en oeuvre d'une telle proposition signerait la mort du marché de l'art français, tous les objets quittant la France pour une vente à Londres, New-York ou ailleurs. Et pour le particulier taxable ce serait un véritable casse-tête et un surcroît d'impôt calculé sur la valeur d'actifs qui, tant qu'ils ne sont pas mis en vente, ne rapportent rien !

On le voit il y a lieu de s'inquiéter de l'entrée à Bercy d'un véritable Torquemada du fisc. Car reconnaissons à Christian Eckert une qualité, c'est sa constance dans ses idées. Il ne manquera donc pas d'essayer de faire passer ses propositions dans les lois de finances et collectifs budgétaires à venir. Le contribuable a du souci à se faire !

lexpress.fr

V) Besancenot : « Valls, c'est la même politique qu'Ayrault, l'autoritarisme en prime »

Par Mathieu Magnaudeix et Stéphane Alliès

Dirigeant du NPA, Olivier Besancenot estime que le nouveau premier ministre « s'est échappé des cartons laissés par Nicolas Sarkozy » au ministère de l'intérieur. À la veille de la marche anti-austérité, samedi 12 avril à Paris, il appelle à « se poser la question de la grève générale ». Dixième numéro d'Objections.

Au lendemain de la nomination du nouveau gouvernement de Manuel Valls, et à la veille de la marche « anti-austérité » du 12 avril à Paris, Olivier Besancenot conteste avec ardeur le « social-libéralisme de caserne » du pouvoir, à l'occasion d'un entretien avec Mediapart pour l'émission Objections.

<http://www.dailymotion.com/embed/video/x1n1mwm>

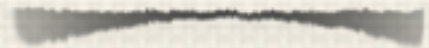
Pour l'ancien candidat anticapitaliste à la présidentielle (en 2002 et 2007), Manuel Valls « incarne la stigmatisation des Roms », dont il remarque qu'ils sont la seule communauté qu'il n'a pas évoquée lors de son discours de politique générale. Cinq ans après avoir débattu en face-à-face avec le nouveau locataire de Matignon (c'était pour le NouvelObs.com), il le juge d'ores et déjà comme « un accélérateur de précarité » et un « fossoyeur de la sécurité sociale ». Interrogé sur son adhésion au combat de Jean-Luc Mélenchon pour « une majorité alternative », ainsi que sur la victoire municipale EELV/PG à Grenoble, à laquelle le NPA n'a pas participé, il estime qu'« une gauche de rechange dans le système actuel et la crise majeure de représentation, ça ne suffira pas ».

Besancenot s'élève contre le « calcul des socialistes à chaque fois qu'ils arrivent aux affaires, jouant sur le sentiment de culpabilité » de l'électorat de gauche. Et il ne voit pas « pourquoi ne pas réserver à un gouvernement socialiste aujourd'hui le même sort qu'à un gouvernement de droite ? ». Enfin, face au « grand vernis du dialogue social », qui agirait sur les classes laborieuses comme le serpent Kaa dans le Livre de la jungle (« Aie confiaaaaaaaance, crois en moi »), il appelle à se poser la « question de la grève générale », dont l'absence explique à ses yeux « la défaite politique majeure » que fut la mobilisation contre la réforme des retraites en 2010, dont le mouvement social ne s'est « toujours pas remis ».

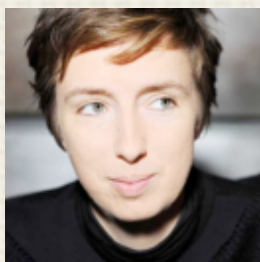
En attendant, après la fin de non-recevoir du Front de gauche à sa proposition de listes communes aux prochaines élections européennes, il annonce que le NPA sera présent dans « au moins cinq eurorégions sur sept », et que lui-même sera sans doute candidat en Île-de-France (« on décidera la semaine prochaine »).

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU



VI) Pourquoi je quitte le Parti socialiste



Par carolinedehaas

Je souhaite mettre fin aux mandats que j'exerce au Parti socialiste. Après 13 ans de militantisme, je rends ma carte.

Paris, le 10 avril 2014

Premier Secrétaire du Parti socialiste

10, rue de Solférino

75007 PARIS

Objet : Démission

Cher Harlem ou celui (celle ?) qui te remplacera,

Je souhaite mettre fin aux mandats que j'exerce au Parti socialiste. Après 13 ans de militantisme, je rends ma carte.

Je me suis engagée en politique convaincue que les injustices et les inégalités n'étaient pas la faute à pas de chance mais le produit de choix politiques qui ont toujours favorisé quelques-uns au profit de tous les autres. J'ai adhéré au Parti socialiste convaincue que nous pouvons transformer le réel et que l'organisation collective d'individus doués de raison est le meilleur moyen de contrer un ordre établi qui creuse les inégalités, fragilise nos sociétés et porte en son sein le rejet des autres, quels qu'ils soient.

Depuis deux ans que la gauche est au pouvoir, j'ai

j'ai le sentiment que nous avons plus géré que transformé. Comme si le pouvoir nous avait changés au point que nous ayons abandonné toute analyse des rapports de forces. La société est traversée par des intérêts contradictoires, notamment économiques : nous devons choisir pour qui nous voulons agir et nous battre. C'est bien d'une bataille dont il s'agit. Car dans ces rapports de force sociaux, la gauche est – devrait être – du côté des salariées et salariés, des femmes et des hommes qui ne détiennent pas le pouvoir, les codes culturels ou les richesses. Nous devrions être leur porte-voix et leurs défenseurs.

Nous avons cessé ce combat. La liste de nos renoncements est si longue ces derniers mois que cela donne le tournis. Au lieu de construire un rapport de force et de nous dégager des marges de manœuvres politiques et économiques pour mieux répartir les richesses, nous avons – presque méticuleusement – remis en cause nos fondements politiques.

Nous avons fait reculer la gauche dans les têtes et dans les faits lorsque nous avons parlé de coût du travail ou lieu de parler de la richesse qu'il constitue et du coût – exorbitant – du capital. Nous avons fait reculer la gauche quand nous avons hésité ou capitulé face à des ultra-conservateurs minoritaires. Nous avons fait reculer la gauche lorsque nous avons entériné une réforme des retraites contre laquelle nous étions descendus dans la rue dix-huit mois auparavant. Nous avons fait reculer la gauche lorsque nous avons choisi de parler de « ras-le-bol fiscal » ou du « trop d'impôts » plutôt qu'engager la fameuse réforme fiscale promise en 2012. Nous allons faire reculer la gauche avec le « pacte de responsabilité » qui demande aux salariés et salariées de financer des exonérations pour les entreprises, sans qu'aucune contrepartie solide soit exigée.

Un autre chemin était possible.

François Hollande l'avait d'ailleurs dit lors du discours du Bourget : le changement, c'était pour maintenant. Changer la société, changer la vie. Nous aurions pu, fort des 18 millions de voix du 6 mai, imposer ce changement en Europe et renégocier le traité budgétaire. Nous aurions pu nous appuyer sur les nombreux travaux de celles et ceux, parmi lesquels des prix Nobel, qui appellent à refuser le dogme de l'austérité. Nous aurions pu prendre appui sur les manifestations en

France et en Europe, syndicales ou associatives, qui revendiquaient plus de justice et de protection sociale. Au lieu de nous nourrir de la force donnée par le suffrage universel et les mouvements sociaux, nous avons choisi de les ignorer.

Nous avons payé le prix fort lors des dernières élections municipales. Avons-nous tiré les leçons de ce scrutin ? Non, pas plus que nous ne l'avions fait après le 21 avril 2002 ou le 29 mai 2005. La seule chose que nous avons dit, c'est « ne vous inquiétez pas, on va mieux vous expliquer ». Comme s'il s'agissait simplement d'un problème de communication ou de casting. Les citoyennes et citoyens ne sont pas idiots, ils ne sont simplement pas d'accord. Et pour une raison très simple : les politiques que mène actuellement la gauche au pouvoir vont à l'encontre de leurs intérêts.

Alors que nous devrions changer de cap, nous continuons à leur adresser des sourires polis : « c'est difficile, mais nous n'avons pas le choix ». Mais s'il n'y a pas d'alternative, à quoi cela sert de faire de la politique ? Les grandes écoles regorgent de femmes et d'hommes très compétents qui sont tout à fait capables de gérer au mieux les comptes pour les faire rentrer dans les exigences de Bruxelles. La politique, c'est l'inverse : refuser l'état de fait et construire un rapport de force permanent qui nous donne des nouvelles marges de manœuvres pour agir. En donnant le sentiment qu'il n'y a pas d'autre voie possible, nous renforçons la désespérance et les partis qui prospèrent dessus.

Certes, nous nous heurtons à des années de construction libérale de l'Europe et à dix années de droite au pouvoir qui a profondément rebattu les cartes. Je ne reproche pas au Parti socialiste de ne pas avoir renversé la table. Je lui reproche de n'avoir même pas essayé de la faire bouger.

Je suis restée au Parti socialiste pendant 13 années, pas toujours d'accord avec les orientations qu'il portait mais convaincue qu'il fallait mieux un outil – même imparfait – capable de changer la vie que pas d'outil du tout.

Si je pars, c'est que je constate que le Parti socialiste tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus cet outil de transformation de la société. Il suffit d'ailleurs de regarder avec un peu de lucidité ce qui se passe au sein même de cette organisation : j'ai vu pendant des années une reproduction implacable des inégalités (sociales, de sexe, d'origine, etc...) que nous combattons à

l'extérieur.

Je vais donc aller construire la gauche ailleurs et participer comme je peux à préparer une alternative au chemin politique que vous avez décidé d'emprunter.

J'espère que les chemins de toutes et tous les militants de gauche finiront par se retrouver pour construire ensemble un projet politique qui fasse reprendre à notre société la marche du progrès.

mediapart.fr

VII) Valls liquide la gauche

Par Clémentine Autain



Les mots du Premier ministre, dans son discours de politique générale, ne sont plus ceux de la gauche. La quête de « compétitivité » a pris la place du combat contre les inégalités, et le fond politique colle aux dogmes libéraux et aux ronrons d'une Ve République à bout de souffle.

Ce mardi 8 avril était jour de grand oral pour le Premier ministre, suivi du vote de la confiance par le Parlement. Si le résultat du scrutin ne faisait aucun doute, force est de reconnaître que Manuel Valls a obtenu une large majorité. Le PS, à l'exception de 11 abstentions sur 291 députés, le PRG et les deux tiers d'EELV ont apporté leur soutien à Manuel Valls. Seuls les députés du Front de gauche ont voté contre la confiance à ce nouveau gouvernement – ils s'étaient abstenus il y a deux ans. Si Manuel Valls a constaté qu'il y a « trop de souffrances, pas assez d'espérance », il n'a pas tracé de chemin nouveau pour sortir la France de l'impasse.

Le smic sans les « charges »

Toujours plus loin des envolées de circonstance contre la finance de François Hollande au Bourget, le Premier ministre n'a rien dit du coût du capital, mais annoncé une accélération de recettes bien connues – alliant austérité, baisses des cotisations sociales et ajustements structurels. « Le coût du travail doit baisser », a martelé le nouveau résident de Matignon. Dès le 1er janvier 2015, c'est une exonération totale des cotisations patronales pour les salariés au niveau du smic qui est prévue. De quoi fragiliser les organismes sociaux et encourager un effet de trappe, c'est-à-dire une incitation à maintenir les salariés à de bas salaires.

Le Medef peut se frotter les mains avec 30 milliards d'allègement de cotisations d'ici 2016 et une promesse d'assouplissement du Code du travail. Le Pacte de responsabilité fait ici office de mesure phare pour lutter contre le chômage de masse. Pour quelles contreparties ? « Aux employeurs de tenir leurs engagements », répond Manuel Valls, défenseur acharné du dialogue social qui, dans un contexte de rapports de force détériorés, joue pourtant contre la majorité des salariés.

Une suppression des « charges salariales » (sic) doit permettre aux salariés au smic de gagner 500 euros nets de plus par an. Valls a en effet annoncé 5 milliards à horizon 2017, dédiés à cette mesure qui se traduirait par environ 40 euros de plus par mois pour celles et ceux touchant le smic. Augmenter les salaires en rehaussant le smic eut été le meilleur moyen d'accroître les revenus des salariés. Car ce coup de pouce au pouvoir d'achat est non seulement tout petit, mais a toute chance de se répercuter sur les prestations sociales et l'offre de services publics. Autrement dit, les salariés seront, au total, perdants.

Dans les clous de Bruxelles

Se défendant de mener une politique d'austérité, le Premier ministre a bel et bien endossé l'objectif d'une baisse des dépenses publiques de 50 milliards d'ici à 2017. Les collectivités locales devront consentir un nouvel effort de 10 milliards de baisse de leurs dotations. Elles ont aussi vocation à changer d'architecture : réduction du nombre de régions, nouvelle carte des communautés d'agglomération et suppression à terme des départements, ce qui fera l'objet de lois,

a déclaré le Premier ministre. En outre, la clause de compétence générale est supprimée, ce qui signifie que les attributions de compétences pour chaque collectivité seront strictes (par exemple, un département ne pourra plus s'occuper de culture). Quant à l'État et ses agents, ils assumeront 19 milliards de réduction budgétaire. Valls met ainsi la France dans les clous de Bruxelles. Reste à mieux faire comprendre ces « sacrifices » aux Français, en redonnant du sens. Ce n'est pas gagné.

Seule nouveauté, le Premier ministre se fait désormais le chantre de la « transition énergétique ». Non pas pour sauver la planète ou nos estomacs, mais parce qu'elle est bonne pour le commerce extérieur. C'est là où les cœurs authentiquement écolos se soulèvent : « La croissance, c'est aussi l'économie verte », a assuré Manuel Valls. En attendant, Paris accueillera la grande conférence sur le climat en 2015, « enjeu planétaire majeur », une « stratégie bas carbone » sera présentée au Parlement pour « réduire de 30% notre consommation d'énergies fossiles et de 40% nos émissions de gaz à effet de serre ». L'engagement de François Hollande de réduire de 50% la part du nucléaire d'ici à 2025 sera « inscrit dans la loi ». Voilà pour la main tendue à EELV.

L'adieu à la gauche

Sur le plan international, les quelques phrases sur le Rwanda laissent un goût amer. Après avoir rendu hommage aux soldats français engagés au Mali et en Centrafrique, Manuel Valls a balayé d'un revers de manche les accusations de complicité de la France dans le génocide rwandais : « Je n'accepte pas les accusations injustes et indignes qui disent que la France a pu être complice d'un génocide au Rwanda alors que la France a toujours cherché à séparer les belligérants ». Fermez le ban.

Comment y retrouver ses petits quand on est issu de cette famille politique que l'on appelait communément la gauche ? D'ailleurs, la référence à la gauche est tout juste apparue au moment où Manuel Valls a évoqué la volonté d'apaisement des Français à la suite des mobilisations contre le mariage pour tous. Car, voyez-vous, la gauche est fidèle à ses valeurs quand elle sait rassembler. Pour Manuel Valls, de toute façon, « gouverner, ce n'est pas faire gagner un camp contre un autre ». C'est sans complexe qu'il jette ainsi aux

aux oubliettes les antagonismes sociaux et la conflictualité politique qui font le sel et le sens de la transformation sociale. C'est avec détermination qu'il s'apprête à amplifier le cercle infernal – baisse des dépenses publiques, récession économique, inégalités renforcées – menant en bout de course au creusement des déficits publics.

Et pourtant... alors que le conseil fédéral vert s'est prononcé dimanche à 83% pour l'abstention au vote de confiance, la majorité des députés EELV a donné quitus à Manuel Valls (dix députés ont voté pour, six se sont abstenus) et leur secrétaire nationale répète sur toutes les ondes que son mouvement fait partie de la majorité présidentielle. Alors que la gauche du PS maugréait et pétitionnait jusqu'à hier pour une réorientation politique, elle s'est couchée.

La gauche est en charpie. Mais au même moment, un communiqué de presse tombait pour annoncer qu'un accord était enfin trouvé pour les européennes entre les différentes composantes du Front de Gauche. On a failli attendre...

regards.fr

VIII) L'ancien maire de Toulouse, Dominique Baudis, est mort

Dominique Baudis, Défenseur des droits, ancien journaliste de télévision et ancien maire centriste de Toulouse, est mort jeudi matin à l'âge de 66 ans d'un cancer généralisé à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris.



Dominique Baudis s'est éteint à l'âge de 66 ans.
Image:AFP

Dominique Baudis est décédé «à l'issue d'un courageux combat contre le cancer qu'il a mené sans relâche au cours de ces derniers mois», a annoncé l'institution, qui a précisé qu'il avait été admis au Val-de-Grâce le 5 avril dernier.

Les réactions politiques ont afflué, à droite comme à gauche, saluant la mémoire d'un homme qui «dépassait les clivages politiques», comme l'a dit Jean-François Copé, président de l'UMP. «Son décès bouleverse tous ceux qui l'ont connu et en particulier la famille centriste», a commenté le président par intérim de l'UDI, Yves Jégo. «C'est beaucoup de chagrin.

Ce sont 40 années d'amitié qui s'en vont», a déclaré le président du MoDem François Bayrou, en rappelant avoir rencontré Dominique Baudis «au tout début des années 70 alors qu'il était président des Jeunes centristes».

Défenseur des droits

SOS Racisme et l'Inter-LGBT lui ont aussi rendu hommage. Dominique Baudis avait subi deux chimiothérapies. Ses dernières apparitions publiques l'avaient montré considérablement affaibli.

Dominique Baudis, dont le nom reste également associé à la terrible rumeur dont il fut victime en 2003 dans l'affaire Alègre, avait présidé le comité éditorial du Figaro, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), puis l'Institut du monde arabe (IMA), avant de devenir Défenseur des droits, en juin 2011, une fonction nouvellement créée.

Diplômé de Sciences Po, Dominique Baudis avait entamé sa carrière de journaliste au Liban en 1971. Correspondant de l'ORTF puis de TF1 au Proche-Orient, il couvre la guerre du Liban. De retour à Paris, il présente ensuite le journal télévisé, de 1978 à 1980, puis celui de FR3 jusqu'en 1982.

Il renonce au journalisme pour la politique en se faisant élire, en 1983, à la mairie de Toulouse, succédant à son père, Pierre Baudis, maire depuis 1971.

En 1984, il est élu au Parlement européen. En 1986, il entre au conseil régional Midi-Pyrénées qu'il préside et à l'Assemblée nationale pour un mandat reconduit en 1988, 1993 et 1997, sous

l'étiquette UDF (Union pour la démocratie française).

Sa nomination en janvier 2001 à la tête du CSA par le président Jacques Chirac l'oblige à démissionner de tous ses mandats et fonctions.

Personnalité mesurée

En 2003, il est mis en cause par des prostituées de la région de Toulouse dans l'affaire du tueur en série Patrice Alègre. Accusé de proxénétisme, viol, meurtre et actes de barbarie, il révèle publiquement cette sordide affaire au journal de TF1. Il ne sera totalement innocenté par la justice qu'en 2005 et racontera son calvaire dans un livre, «Face à la calomnie».

En février 2007, il est élu à la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA).

En 2009, il retrouve un mandat de député européen après avoir été élu dans le Sud-Ouest à la tête de la liste UMP. Le président Nicolas Sarkozy le nomme le 22 juin 2011 pour un mandat de six ans non renouvelable au poste de Défenseur des droits. Ce poste nouveau, inscrit dans la Constitution, absorbe les missions jusqu'alors dévolues au Médiateur de la République, au Défenseur des enfants, à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et à la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

Personnalité mesurée, Dominique Baudis est resté relativement discret à ce poste. Sur quelques sujets, il a cependant tapé du poing sur la table, comme sur les Roms, en septembre 2013, lorsqu'il a accusé le gouvernement de ne pas appliquer ses propres règles encadrant le démantèlement des bidonvilles.

Dominique Baudis avait épousé en secondes noces la journaliste et écrivain franco-algérienne Ysabel Saïah-Baudis. Il était père de trois enfants dont Florence, qui s'était engagée en politique à Toulouse sur ses traces.

Tribune de genève.ch-afp/Newsnet

IX) Corbeil-Essonnes : Serge Dassault mis en examen

Par Les Echos

L'industriel de 88 ans, ancien maire de cette ville de l'Essonne, a été mis en examen pour un système d'achats de voix lors des municipales de 2008, 2009 et 2010.



Serge Dassault - AFP/ERIC PIERMONT

Le sénateur UMP Serge Dassault a été mis en examen pour achat de vote, complicité de financement illicite de campagne électorale et financement de campagne électorale en dépassement du plafond autorisé dans la ville de Corbeil-Essonnes, ont indiqué des sources judiciaires. Aucun contrôle judiciaire ne lui a été imposé. L'industriel de 88 ans, maire de cette ville de l'Essonne de 1995 à 2009 et patron du groupe aéronautique de défense éponyme, avait été placé en garde à vue les 18 et 19 février derniers dans ce dossier. Il était ressorti libre des locaux de l'Office central contre la corruption et les infractions financières et fiscales, à la direction centrale de la police judiciaire à Nanterre (Hauts-de-Seine), tout en sachant qu'il serait ultérieurement convoqué chez les juges d'instruction du pôle financier de Paris, Guillaume Daïeff et Serge Tournaire, pour un interrogatoire en vue d'une éventuelle mise en examen.

Cinq autres protagonistes ont été mis en examen dans cette affaire : le bras droit de Serge Dassault, Jean-Pierre Bechter réélu en mars maire de Corbeil ainsi que l'une de ses adjointes, Cristela de Oliveira, un cadre local de l'UMP, Jacques Lebigre, et deux intermédiaires présumés du système, Younès Bounouara et Mamadou Kébé.

L'enquête des magistrats porte sur un possible

système d'achat de voix lors des municipales de 2008, 2009 et 2010 à Corbeil-Essonne. Le scrutin de 2008, remporté par l'industriel qui avait arraché la ville aux communistes en 1995, avait été annulé, en raison de dons d'argent aux électeurs, par le Conseil d'État, qui ne s'était pas prononcé sur leur ampleur.

Le 12 février dernier, le bureau du Sénat avait levé l'immunité parlementaire de Serge Dassault. Une levée qu'avait demandée Serge Dassault en personne afin de « démontrer sa totale innocence » dans cette affaire.

lesechos.fr

Un prêtre intégriste écroué

Un prêtre intégriste a été inculpé et placé en détention par la justice française. Celle-ci le soupçonne d'actes de barbarie, viol et torture, sur trois enseignantes d'une école catholique privée de la banlieue parisienne.



Image: DR

Membre d'une communauté proche des milieux d'extrême droite, la Fraternité Saint-Pie X, et ancien directeur d'une école de Goussonville, près de Paris, un prêtre est soupçonné d'avoir violé en 2010 trois enseignantes et de leur avoir fait subir des sévices.

Agé de 40 ans, le prêtre a été écroué mercredi soir, selon le procureur de la République de Versailles Vincent Lesclous qui n'a pas donné plus de détails sur l'affaire, invoquant le « respect des victimes ».

Selon le quotidien Le Parisien, « le prêtre aurait utilisé de son influence spirituelle » sur une mère de famille victime d'abus sexuels, lui faisant « subir

un exorcisme avant de mimer des actes sexuels pour tenter de soigner 'le mal par le mal' ».

Usage de ciseaux

Il aurait fait subir le même traitement aux deux autres femmes. Le journal évoque l'usage d'un balai, d'une brosse à dent et de ciseaux. Lors de son audition, « le prêtre a tenté de minimiser ses actes assurant que les victimes étaient consentantes et qu'il s'était contenté de mimer l'acte sexuel », selon le journal.

La Fraternité Saint-Pie X est une communauté intégriste proche des milieux d'extrême droite, fondée en 1970 par Mgr Marcel Lefevre, qui ne reconnaît pas les changements introduits par le Concile Vatican II qui, selon eux, a trahi la tradition.

En 2012, on comptait 600'000 fidèles répartis dans 62 pays dont 100'000 vivent en France, selon les chiffres de la Commission Ecclesia Dei, de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Au 1er mars 2012, elle dénombrait 552 prêtres dans le monde, dont 150 en France.

Tribune de Genève-ats/Newsnet

A Suivre...
La Presse en Revue